

Mobilisation du 5 décembre, et après : kit militant !

lundi 25 novembre 2024, par [CGT educ'action](#)

Une grève massive **se prépare**.

La **première étape** est de **s'organiser** et d'**informer** les collègues. Il est possible d'organiser des réunions d'informations syndicales interdégradés, et entre personnels de l'Éducation nationale et agent.es territoriaux.

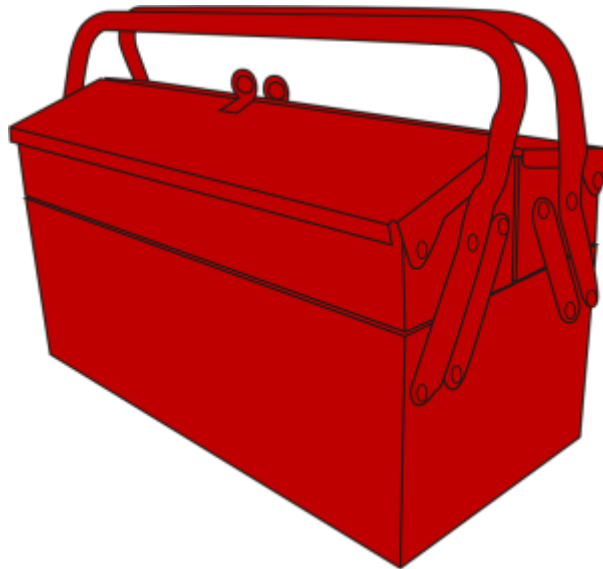
Si vous souhaitez organiser une réunion d'information syndicale de ce type mais que vous ne savez pas comment faire, [consultez nos explications ici pour le 2nd degré](#) ou contactez-nous (notamment pour le 1er degré ou les services administratifs) à educationcgtain@orange.fr.

Vous trouverez, ci-dessous, un kit militant complet pour mobiliser vos collègues et vos connaissances de toute la fonction publique. Pour tout besoin, ou toute question, n'hésitez pas à prendre contact avec nous ! Et, si ce n'est pas déjà fait, [à vous syndiquer, ici](#).

Contenu du kit militant ci-dessous : sommaire

1. Rencontrer les autres corps de la fonction publique et participer à des déploiements communs
2. Informer les collègues
3. Faire grève
4. Agir au Conseil d'Administration de votre établissement

Attention : ce kit est mis à jour régulièrement, actualisez cette page régulièrement pour accéder aux nouveautés !



1- RENCONTRER LES AUTRES CORPS DE LA FONCTION PUBLIQUE, PARTICIPER À DES DÉPLOIEMENTS COMMUNS

Si vous souhaitez participer à un déploiement sur l'ensemble de la Fonction publique, inscrivez-vous à l'AG des syndiqué.es de toute la fonction publique (Hospitalière, Territoriale et d'État) organisée le vendredi 29 novembre à 13h30 à la Maison des syndicats, à Bourg-en-Bresse, pour organisation et coordination de la mobilisation départementale.

- Pour participer, et que nous puissions vous envoyer une convocation-mandat vous permettant de vous absenter de votre lieu de travail, envoyez-nous un message à educationcgtain@orange.fr.
- Inscription obligatoire pour faciliter l'organisation...

2- INFORMER LES COLLÈGUES

- **Tracts**
 - Tract de la CGT Educ

la cgt
ÉDUC' ACTION

SUPPRESSIONS DE POSTES, BEL DU POINT D'INDICE, JOURS DE CARENCE, BAISSSE DE L'INDEMNISATION DES ARRÊTÉS MALADES, ABANDON DE LA GIPA... TOUTES LES RAISONS DE SE MOBILISER... EN GRÈVE DÈS LE 5 DÉCEMBRE

LA CDT ÉDUC'ACTION, LE SYNDICAT DE TOUS LES PERSONNELS DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Face à une nouvelle cure d'austérité, soi-disant indispensable pour affronter une « dette publique » créée en grande partie par les cadeaux au Capital, les fonctionnaires sont à nouveau en première ligne... pour subir de lourdes attaques ! En effet, le projet de budget 2025, fait entre autres de suppression de postes, d'allongement du délai de carence, de baisse de l'indemnisation maladie... constitue une attaque inacceptable quasi sans précédent. Ce n'est pas aux fonctionnaires de payer la note finale qu'aucune taxation des plus riches et des dividendes records n'est imposé par le gouvernement. Face à la crise, les Services publics sont les meilleurs repartis. Plus que jamais donc, nous réaffirons l'abandon de ce projet injuste et des moyens (de postes et de salaires) pour améliorer les conditions de travail des personnels et les conditions d'étude des élèves.

STOP AU FONCTIONNAIRES-BASHING ET AU MÉPRIS DU GOUVERNEMENT

En usant d'arguments fallacieux sur le prétendu « absentisme » des fonctionnaires et sans cesser d'égaliser de traitement (qui n'existerait pas de toute façon) le ministre Kabarian, soutenu par la ministre Genetot, reprend une rhétorique bien pratique en cas de crise budgétaire : **harc sur les fonctionnaires!** Ainsi, le gouvernement souhaite-t-il que nous soyons doublement pénalisé en cas d'arrêt maladie : 3 jours de carence et 50% d'indemnisation lors des 3 premiers mois d'un arrêt... Face à de lourdes sanctions salariales, les collègues ne seront plus en capacité d'accepter un arrêt, ils-elles travailleront malades. C'est un risque de santé public à long terme pour les salariés (mais aussi les usagers) alors qu'on leur demande déjà de travailler plus longtemps/précis de l'âge de la retraite.

SUPPRESSION DE POSTES, TAPER AU POINT-INDICE EN CAS DE MALADIE, AUCUNE AUGMENTATION SALARIALE... TOUTES LES INDIGNÉS D'UNE POLITIQUE RÉACTIONNAIRE CONTRE LES FONCTIONNAIRES

ABANDONNEMENT DES AIDES DES FONCTIONNAIRES ? ÉGALITÉ DE TRAITEMENT ?

Les enseignants sont parmi les salariés les moins absents (2,6% contre 3,9% dans le privé). 27% des salariés du privé n'ont aucun jour de carence grâce à leurs assurés de préretraite. **1,2 MILLIARD D'€ D'INDIGNÉS OUVRIERS À PARTIR DE DEMAIN...**

ENSEMBLE, EXIGEONS...

- l'abandon des 3 jours de carence et de la baisse de l'indemnisation,
- le dégel du point d'indice, la reprise des grilles indiciales et l'augmentation automatique de 400€/net pour tous les personnels,
- l'indexation de la valeur du point d'indice sur l'inflation,
- des créations de postes à la hauteur des besoins et des missions de service public,
- l'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes,
- le véritable abandon du projet de réforme Genetot.

ABANDON DE LA GIPA, NOUVELLE PERTE SALARIALE

La Garantie Individuelle du Pouvoir d'achat (GIPA) est un dispositif de compensation réparateur permettant de couvrir partiellement, les pertes de pouvoir d'achat des fonctionnaires, tout en réduisant les effets du gel momentané de la valeur du point d'indices. Or, le gouvernement Genetot empêche une nouvelle fois le pouvoir d'achat des agents, déjà pénalisés.

○ Autres tracts :

- [Tract de l'UFSE-CGT \[1\]](#)
- Tracts, préavis, communiqués, simulateurs... des fédérations CGT Santé & Action sociale (Fonction publique Hospitalière) et CGT Services Publics (Fonction publique Territoriale) : [c'est ici](#), [ou là](#) !

• **Communiqués**

- [Appel du CNU \(Conseil National de l'Union des syndicats CGT Educ'action\) du vendredi 22 novembre 2024](#)
- [Communiqué de l'intersyndicale Education du 18 novembre 2024](#)
- [Communiqué intersyndical complet du 14 novembre 2024](#)
- [Communiqué complet de sortie du ministère de l'UFSE-CGT du 07 novembre 2024](#)

• **Affiches**

GUILLAUME
MINISTRE DE LA
FONCTION PUBLIQUE
SON RÊVE : SUPPRIMER
LES AGENT·ES DES
SERVICES PUBLICS

SON PLAN :
PONCTIONNER
DES CENTAINES D'EUROS
À CHAQUE ARRÊT MALADIE

notre réponse !

EN GRÈVE
À PARTIR DU
5 DEC 24

STOP
CARENCE
DE L'ETAT

la cgt
ÉDUC'ACTION

575 € ≈
15 JOURS D'ARRÊT POUR UNE LOMBALGIE

300 € ≈
3 JOURS D'ARRÊT POUR UNE BRÛLURE

400 € ≈
15 JOURS D'ARRÊT POUR UNE CERVICALE

120 € ≈
3 JOURS D'ARRÊT POUR UNE DREPPE

200 € ≈
3 JOURS D'ARRÊT POUR UNE GROSSE

160 € ≈
4 JOURS D'ARRÊT POUR UNE TENDINITE

CGT EDUC'ACTION - 263, RUE DE PARIS - CASE 540 - 93515 MONTREUIL - DISEN@CGTEduc.FR - 01 55 82 76 55

GUILLAUME
MINISTRE DE LA
FONCTION PUBLIQUE
SON RÊVE : SUPPRIMER
LES AGENT·ES DES
SERVICES PUBLICS

SON PLAN :
PONCTIONNER
DES CENTAINES D'EUROS
À CHAQUE ARRÊT MALADIE

notre réponse !

EN GRÈVE
À PARTIR DU
5 DEC 24

STOP
CARENCE
DE L'ETAT

la cgt
ÉDUC'ACTION

300 € ≈
3 JOURS D'ARRÊT POUR UNE BRÛLURE

400 € ≈
15 JOURS D'ARRÊT POUR UNE CERVICALE

200 € ≈
3 JOURS D'ARRÊT POUR UNE GROSSE

- Visuels & vidéos pour les réseaux sociaux

Cliquez sur les visuels pour les agrandir et les télécharger !

la cgt
ÉDUC' ACTION

#STOP CARENCE DE L'ÉTAT

3 JOURS DE CARENCE ?

Coût sur le salaire d'une entorse

Ne pas avoir le choix et travailler en boitant

411 €	317 €	278 €
Agent-e Cat.A	Agent-e Cat.B	Agent-e Cat.C

Source : <https://www.sns-de-service-public.fr/>

la cgt
ÉDUC' ACTION

#STOP CARENCE DE L'ÉTAT

3 JOURS DE CARENCE ?

Coût sur le salaire d'une Gastro

Ne pas avoir le choix et travailler en contaminant

300 €	229 €	201 €
Agent-e Cat.A	Agent-e Cat.B	Agent-e Cat.C

3 jours d'arrêt

GRÈVE
5 décembre

Source : <https://www.sns-de-service-public.fr/>

JULIE
PROF. DES ÉCOLES
CL. NORMALE – ECH 6
13 ANS D'ANCIENNETÉ

la cgt
ÉDUC' ACTION

-300 € ≈
RÉMUNÉRATION BRUTE MENSUELLE

5 JOURS D'ARRÊT
POUR UNE BRONCHITE

#STOP CARENCE DE L'ÉTAT

**MOBILISATION
CONTRE LE MÉPRIS
POUR NOS DROITS**

CHRISTELLE
ATRF
2NDE CL – ECH 8
20 ANS D'ANCIENNETÉ



-200 € ≈

RÉMUNÉRATION BRUTE MENSUELLE

3 JOURS D'ARRÊT
POUR UNE GASTRO

STOP
CARENCE
DE L'ÉTAT

MOBILISATION
CONTRE LE MÉPRIS
POUR NOS DROITS



LEILA
AESH
ECHELON 4
11 ANS D'ANCIENNETÉ



-120 € ≈

RÉMUNÉRATION BRUTE MENSUELLE

5 JOURS D'ARRÊT
POUR UNE GRIPPE

STOP
CARENCE
DE L'ÉTAT

MOBILISATION
CONTRE LE MÉPRIS
POUR NOS DROITS



ERWAN
DOCUMENTALISTE
CL NORMALE – ECH 5
8 ANS D'ANCIENNETÉ



-400 € ≈

RÉMUNÉRATION BRUTE MENSUELLE

15 JOURS D'ARRÊT
POUR UNE ENTORSE

STOP
CARENCE
DE L'ÉTAT

MOBILISATION
CONTRE LE MÉPRIS
POUR NOS DROITS





- **Calculateur**

- L'existence d'un jour de carence est une mesure injuste qui prive les agents publics d'une journée de rémunération en cas de maladie, cela représente une pénalité choquante dont la CGT revendique l'abrogation. Le gouvernement Barnier a décidé d'aggraver encore les pertes subies par les personnels en cas d'arrêt maladie :
 - en ajoutant 2 jours de carence
 - en abaissant de 100 % à 90 % la prise en charge par l'employeur public du traitement des 3 premiers mois de maladie ordinaire.
- Pour prendre la mesure de cette injustice, la CGT Fonction publique met à disposition un calculateur dédié permettant d'évaluer la perte de salaire que ces mesures imposent aux personnels. Cliquez ci-dessous pour y accéder !

Calculez ce qu'il vous enlève !

Saisissez votre salaire brut (hors supplément familial de traitement et heures supplémentaires si vous en avez).

Nous faisons nos calculs sur les éléments posés par le Gouvernement.

Salaire brut

Salaire brut (hors SPT et heures supplémentaires)

Nombre de jours d'arrêt

Nombre de jours d'arrêt

Calculer la perte

- **Nos analyses**

- Impact des jours de carence : le "debunk" de l'UFSE-CGT :



- Jours de carence des fonctionnaires : on répond au ministre ! Vidéo de l'UGICT-CGT :



- Notre analyse du rapport de l'IGF sur lequel se base le ministre : cliquez sur la vignette ci-dessous pour accéder à l'intégralité de l'article !



3- FAIRE GRÈVE

- **Journées de grève et lieux de manifs :**

[Toutes les infos ici](#) ou dans [notre agenda militant, là !](#)

- **Idée reçue : "faire grève ne sert à rien..." - En fait, si !**

Retrouvez ici [notre argumentaire complet](#).

- **Faire grève : comment on fait ?**

Le droit de grève est constitutionnellement garanti aux agent-es de l'État. Tous les personnels de l'Éducation nationale ont le droit de faire grève, y compris les AED, les AESH comme tous les personnels non-titulaires. Cependant, au moment de se mettre en grève, de multiples questions peuvent se poser.

Retrouvez [notre récapitulatif téléchargeable au lien suivant](#) pour y voir plus clair !

- **Premier degré : déclarations d'intention de faire grève**



4- AGIR AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE VOTRE ÉTABLISSEMENT

- **Propositions de vœux à faire adopter dans le CA de votre établissement :**

"Nous condamnons fermement toute volonté d'imposer plus de jours de carence aux fonctionnaires et nous demandons le retrait du jour de carence déjà existant."

"Nous dénonçons la suppression de postes dans l'Éducation Nationale et demandons l'augmentation des moyens humains et financiers dans l'Éducation Nationale".

"Nous demandons une augmentation des salaires de 400€ pour tous les personnels de l'Éducation Nationale, l'indexation du point d'indice sur les prix à la consommation, l'égalité salariale entre les femmes et les hommes ainsi que la création d'un statut de catégorie B pour les AESH et les AED."

"Nous demandons la baisse des effectifs dans chaque classe grâce à une augmentation de la Dotation Horaire Globale pour la future rentrée scolaire."

Notes

[1] Union Fédérale des Syndicats de l'État de la CGT